



Permanent ASBL
Association Sans But Lucratif
201 rue de Hamme-Mille
1390 Grez-Doiceau
N° d'entreprise 1006.477.245
RPM Nivelles

**Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire
tenue à Les 4 Sources, Fonds d'Ahinvaux 1 à 5530 Yvoir, le 1^{er} mars 2025 à 9h30**

Le président de séance chargé de présider la séance est Monsieur LUYCKX, Eric.

Le secrétaire de séance chargé de la rédaction du procès-verbal est Madame EGELS, Garlone.

Présents

- CLIN, Antoine Clin
- EGELS, Garlone
- LUYCKX, Eric
- STAS, Olivier
- VANLAEYS, Coline

Excusés

- CONTU, Alessia
- FOX, Katy
- LECROMBS, Fanny, démissionnaire
- LEBRUN, Youri

Invités

- SCHWANDER, Adeline

Procurations

- FOX, Katy a donné procuration à EGELS, Garlone
- CONTU, Alessia a donné procuration à CLIN, Antoine
- LEBRUN, Youri a donné procuration à VANLAEYS, Coline

Après avoir vérifié les procurations et constaté que l'assemblée était en nombre pour siéger (quorum minimum de 5 membres effectifs présents ou représentés), le président ouvre la séance à 9h40.

Ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire

Le président rappelle l'ordre du jour de la présente assemblée :

- 1) Accueil et mot du président ;
- 2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente ;
- 3) Démission et admission de membres effectifs ;
- 4) Présentation du Rapport d'activités 2024
- 5) Présentation des comptes et bilan de l'exercice 2024;
- 6) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs;
- 7) Présentation des projets de l'association pour 2025 ;
- 8) Présentation et vote du budget 2025
- 9) Démission et nomination d'administrateurs ;
- 10) Divers.

Résolutions

Reprise un à un des différents points de l'ordre du jour avec les votes pour chaque décision prise.

1) Accueil et mot du Président

Le président accueille les membres et introduit l'assemblée générale.

2) Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale précédente

Après lecture par le président, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le procès-verbal de l'assemblée générale précédente en date du 12 mars 2024.

3) Démissions et admissions de membre(s)

- Démissions :

Après lecture de la lettre de démission, l'assemblée générale prend acte de la démission en qualité de membre effectif de :

- LECROMBS, Fanny, domiciliée à rue du Laveu 19 à 6952 Grune, née le 14/11/1981 à Namur, lettre de démission en date du 26 février 2025

- Admissions

Après présentation devant elle, l'assemblée générale décide d'élire la personne suivante comme membre effectif :

- SCHWANDER, Adeline, domiciliée à 8 rue Achille Lebel 67250 Lampertsloch, née le 02/02/1982 à Besançon (France) à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés.

4) Présentation du Rapport d'activités 2024

Garlone Egels présente le rapport des activités qui ont eu lieu pendant l'exercice social précédent :



5) Présentation des comptes et bilan 2024

L'administrateur en charge des comptes, Eric LUYCKX présente les comptes de l'ASBL à l'assemblée générale.

asbl : PERMANANT ASBL n° entreprise : 1006.477.245
siège social : 201 rue de Hamme-Mille 1390 Nethen

Comptes simplifiés de l'année 2024

à déposer au greffe du Tribunal de Commerce
à joindre à la déclaration à l'impôt des Personnes Morales.

Etat recettes-dépenses

DEPENSES		RECETTES	
Marchandises	147,00 €	Colisations	1 280,00 €
Rémunérations	0,00 €	Dons et legs	900,00 €
Services et biens divers	1 777,33 €	Subsidies	0,00 €
Autres dépenses	102,85 €	Autres recettes	1 340,00 €
Total des dépenses	2 027,18 €	Total des recettes	3 520,00 €

NB : les totaux sont à reprendre du livre journal (Recettes et Dépenses). **SANS DÉDUCTION.**

Annexe

1. Résumé des règles d'évaluation
Les machines, mobilier et matériel roulant sont évalués à leur valeur de vente. Les autres éléments de l'état du patrimoine sont évalués à leur valeur nominale.

2. Adaptation des règles d'évaluation

3. Informations complémentaires

4. Etat du patrimoine

AVOIRS		DETTES	
Immubles (terrains...)	0,00 €	Dettes financières	0,00 €
Machines	0,00 €	Dettes fournisseurs	0,00 €
Mobilier et matériel roulant	0,00 €	Dettes à l'égard des membres	0,00 €
Stocks	0,00 €	Dettes fiscales salariales et sociales	0,00 €
Créances	0,00 €		0,00 €
Placements de trésorerie	0,00 €		0,00 €
Liquides	0,00 €		0,00 €
Autres avoirs	0,00 €	Autres dettes	0,00 €

5. Droits et engagements importants qui ne sont pas susceptibles d'être quantifiés

DROITS		ENGAGEMENTS	
Subsides promis	0,00 €	Hypothèques et promesses d'hyp.	0,00 €
Dons promis	0,00 €	Garanties données	0,00 €
Autres droits	0,00 €	Autres engagements	0,00 €

6) Approbation des comptes et décharge aux administrateurs

Suite à la présentation des comptes, l'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver les comptes annuels de l'exercice social commencé le 7 mars 2024 et clôturé le 31 décembre 2024, tels qu'établis par l'Organe d'administration.

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés de donner décharge aux administrateurs de toute responsabilité résultant de l'accomplissement de leur mandat pendant l'exercice écoulé.

Il est précisé que cette décharge vise également l'administrateur démissionnaire:

- STAS, Olivier, domicilié à Domaine de Bramerschhof é à 8290 Kehlen au Grand-Duché de Luxembourg, né le 8/10/1967 à Liège, lettre de démission en date du 13 février 2025

7) Présentation des projets de l'association

Le président présente les projets d'activités pour l'exercice social suivant :

- La rencontre du printemps du 1^{er} mars 2025
- La Rencontre d'automne des 27 et 28 septembre 2025 dans le cadre du Festival des Jardins-Forêts (avec ateliers, conférences et diplomation)
- La poursuite du GT Pédagogie avec la mise en place d'un Guide des Pratiques Pédagogiques Open Source
- Une conférence sur le permaculture destinée au grand public

8) Présentation et vote du budget

L'administrateur en charge des comptes présente le budget pour l'exercice social à venir :

Produits				4480	Charges				4425,5
70 chiffre d'affaires					60 Approvisionnements et marchandises				
701 Ateliers - Visites	12 x 30	360	3	1080	FGF	601 Achat de Marchandises	0	1	0
7011 Ateliers						6011 Collations Rencontres	100	1	100
7012 Conférences	10 x 50	500	2	1000	FGF + conférence	61 Services et biens divers			
702 Parcours						610 Loyers et charges			
7021 Parcours 6 mois		200	1	200		6101 Rencontres semestrielles	200	2	400
7022 Parcours 2 ans		200	1	200		6102 Ateliers - Visites	0	3	0
703 Rencontres semestrielles	entrées	10	50	500		6102 Conférence Salle	500	1	500
73 subsides, cotisations, dons, legs						612 Fournitures de bureau	50	2	100
731 Subsides						613 Honoraires aux tiers			
7311 Subsides Région Wallonne	0	1	0			6131 Assurances (RC + RC administrateurs)	150	1	150
7312 Subsides Bruxelles-Capitale	0	1	0			6132 Tuteurs principaux parcours 6 mois	500	1	500
7313 Subsides Communauté Française	0	1	0			6133 Tuteurs principaux parcours 2 ans	250	1	250
732 Membres						6134 Tuteurs secondaires parcours 6 mois	125	1	125
7321 Organisations	100	5	500			6135 Tuteurs secondaires parcours 2 ans	62,5	1	62,5
7322 Particuliers	20	50	1000			6136 Animations Ateliers - Visites	200	3	600
7323 Fondateurs	100	0	0			6137 Animations Conférence	500	1	500
733 Don Dons	100	0	0			614 Volontariat			
74 Autres produits d'exploitation						6141 Animations ateliers (défraiement animation)	120	3	360
75 Produits financiers						6142 Défraiement bénévoles	25	6	150
76 Produits exceptionnels						615 Divers			
79 Prélèvements sur résultat reporté						6151 Publications légales	200	1	250
						6152 Site web	180	1	180
						62 Rémunérations, charges sociales et pensions			
						623 Frais de publicité			
						623 Frais de communication	150	1	150
						627 Frais financiers			
						627 Frais de banques	48	1	48

L'assemblée générale décide à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés d'approuver le budget pour l'exercice social débutant le 1^{er} janvier 2025 et se terminant le 31 décembre 2025, tel qu'établi par l'Organe d'administration.

9) Démissions et nominations d'administrateur.trice.s

- Démission

L'assemblée générale prend acte de la démission en qualité d'administrateur de :

- STAS, Olivier, domicilié à Domaine de Bramerschhof é à 8290 Kehlen au Grand-Duché de Luxembourg, né le 8/10/1967 à Liège, lettre de démission en date du 13 février 2025

- Nomination d'administratrice

L'assemblée générale décide d'élire le membre suivant en qualité d'administratrice :

- VANLAEYS, Coline, domiciliée rue Paul Leduc 87 à 1030 Schaerbeek, née le 14/01/1989 à Uccle à l'unanimité des voix des membres présents ou représentés, qui accepte ce mandat.

10) Divers

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance à 10h06.

Eric Luyckx

Garlone Egels

.....

.....

Président

Secrétaire

Annexes :

- Liste des présences à l'AG du 1^{er} mars 2025
- Procurations
- Demande d'adhésion en qualité de membre effectif d'Adeline Schwander
- Lettre de démission en qualité de membre effectif de Fanny Lecrombs
- Comptes 2024
- Rapport d'activités 2025
- Demande de nomination en qualité d'administratrice de Coline Vanlaeys
- Démission en qualité d'administrateur de Olivier Stas